
RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

Conseil d'établissement
ÉCOLE PRIMAIRE VAL-DES-MONTS



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente du Conseil d'établissement de l'école Val-des-Monts, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2023-2024 du Conseil d'établissement qui souligne l'engagement de l'ensemble des membres de l'école dans la réussite de ses élèves.

Ce rapport, requis en vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, fait état des différents travaux réalisés par le Conseil au cours de l'année scolaire 2023-2024. Le Conseil d'établissement a tenu neuf rencontres au cours de l'année, incluant l'Assemblée générale des parents en septembre dernier ainsi que deux rencontres extraordinaires. En fonction du mandat qui lui est conféré, le Conseil a été appelé à se prononcer cette année sur des sujets variés, tels que le budget de l'établissement et la surveillance du fonds à destination spécial, les règles de vie de l'école, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, le calendrier scolaire ainsi que les activités scolaires et parascolaires, pour en citer que quelques-uns. En plus cette année, le Conseil a été informé et interpellé sur l'important dossier du nouveau projet éducatif de notre école.

Encore une fois, cette année, ce fut un réel privilège que de côtoyer une équipe-école et une direction, aussi dévouée, passionnée et engagée dans son milieu afin d'offrir les meilleures conditions de vie et de réussite à nos enfants. Il me faut aussi mentionner que l'école Val-des-Monts a eu le plaisir d'accueillir au début de l'année scolaire, madame Marie-Claude Lemieux à titre de directrice adjointe, pour compléter l'équipe de direction de l'école.

Par la présente, je tiens à remercier l'ensemble du personnel de l'école Val-des-Monts, mes collègues du conseil d'établissement, les responsables de l'OPP ainsi que tous les parents bénévoles qui ont œuvré à faire de notre école un milieu chaleureux et inclusif tout au long de l'année scolaire 2023-2024.

Je crois aussi important de vous rappeler, que la participation des parents de nos élèves est primordiale au sein de l'organisation de notre école. Par votre présence à la maison et le

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE (SUITE)

soutien que vous apportez à l'école vous contribuer à l'atteinte d'un objectif commun, soit l'éducation et le bien-être de vos enfants. Je vous invite donc à vous joindre à nous et à être nombreux à nous faire part de votre intérêt lors des assemblées.

Finalement, il faut souligner que c'est grâce à l'investissement de l'équipe-école, des élèves, des parents, et des membres de la communauté qu'il nous fut possible, tout au long de l'année scolaire, de mettre en œuvre des stratégies de réussite qui aideront nos élèves à devenir ce à quoi ils aspirent dans le futur. Je ne peux que nous souhaiter de continuer à travailler ensemble, avec, par et pour toutes les personnes qui font partie de la grande famille de Val-des-Monts, comme nous savons si bien le faire.

Au nom de toute l'équipe-école, de la direction et du conseil d'établissement, je vous souhaite une très bonne lecture.



Geneviève Daoust

Présidente du Conseil d'établissement 2023-2024

UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Située à Prévost, notre école accueille plus de 400 élèves du préscolaire à la sixième année, incluant deux classes d'adaptation scolaire pour les élèves ayant des difficultés langagières importantes. Notre équipe offre un milieu de vie sain et sécuritaire qui favorise le respect et la responsabilisation chez tous nos élèves. Ceux-ci évoluent dans un climat chaleureux et bienveillant où le plaisir est au rendez-vous. Ainsi, les élèves peuvent découvrir leurs habiletés sportives, leur goût pour la musique et plusieurs autres intérêts en participant à différents projets pédagogiques vécus en classe ou encore par le biais des activités parascolaires qui sont offertes à l'école.

Conscients de notre rôle de former les citoyens de demain, nous misons sur le développement du plein potentiel de nos élèves. Nous travaillons en étroite collaboration pour mettre en œuvre des pratiques pédagogiques probantes et nous nous impliquons au quotidien pour soutenir et renforcer les comportements appropriés et positifs de ceux-ci. Le bien-être et la réussite des élèves sont donc au cœur des interventions et des préoccupations de notre équipe-école. Notre nouveau projet éducatif se base sur trois grandes valeurs : le Respect, la Responsabilisation et le Plaisir.

Notre école se distingue aussi par la contribution de plusieurs parents bénévoles impliqués dans l'OPP (organisme de participation des parents) qui permet aux élèves de participer à plusieurs activités de masse tout au long de l'année scolaire. De plus, l'implication des parents dans le Comité Jardin, qui s'occupent de l'élaboration du jardin de notre école et qui permet ainsi aux élèves de réaliser des expériences enrichissantes, qui viennent bonifier les apprentissages liés au domaine de la science et de l'univers social. Au contact du jardin de l'école, ils développent un sentiment de responsabilisation face aux enjeux écologiques et environnementaux. De plus, le jardin favorise également des liens positifs entre les membres de la communauté et laisse place à la créativité et aux initiatives.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 *Liste des membres du conseil d'établissement*

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 *Calendrier des séances du conseil d'établissement*

2.2 *Activités réalisées et décisions prises*

2.3 *Résultats obtenus*

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL



PRÉSENTATION
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Geneviève Daoust	Présidente (représentante des parents) & Représentante du comité de parents du CSSRDN	1 an
Stacey Sullivan	Vice-présidente (représentante des parents) & Substitut du comité de parents du CSSRDN	1 an
Geneviève Therriault (en remplacement de Julie Moreau à compter du 19 décembre 2023)	Secrétaire (représentante des parents)	2 ans
Dominique Sauvé	Représentante des parents	1 an
Ariane Bisson	Représentante des parents	2 ans
Valérie Labelle	Représentante des parents	2 ans
Charlène Poirier	Substitut (Représentante des parents)	1 an
Geneviève Piché	Représentante du personnel	1 an
Josée St-Vincent	Représentante du personnel	1 an
Nathalie Haché	Représentante du personnel	1 an
Maggie Bergeron	Directrice	1 an
Marie-Claude Lemieux	Directrice adjointe	1 an
Lyne Zampini	Responsable du service de garde	1 an
Josée Desnoyers	Représentante de la communauté	1 an



BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
6 septembre 2023	Assemblée générale annuelle
10 octobre 2023	Ordinaire
19 décembre 2023	Extraordinaire
16 janvier 2024	Ordinaire
27 février 2024	Extraordinaire
12 mars 2024	Ordinaire
16 avril 2024	Ordinaire
14 mai 2024	Ordinaire
11 juin 2024	Ordinaire

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoir généraux			
Adoption du projet éducatif	Février 2024	Adopté	Le projet éducatif adopté couvre la période qui s'étend de 2023 à 2027. Résolution #CÉ2023-2024-02-27-3
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou un tel plan est en vigueur	Octobre 2023	Adopté	Nouveau en 2023-2024: Utilisation de la nouvelle plateforme Moozoom pour aider à mettre en place les différents objectifs de plan de lutte contre l'intimidation et la violence et le développement des habiletés sociales des élèves. Résolution #CÉ2023-2024-10-10-8
Actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	S.O.		Sera actualisé en 2024-2025.
Évaluation des résultats en matière de lutte à l'intimidation et à la violence	Juin 2024	Adopté	Résolution #CÉ2023-2024-06-11-4
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Octobre 2023	Adopté	Résolution #CÉ2023-2024-10-10-8

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoir généraux (suite)			
Approbation des contributions financières exigées	Octobre 2023	Approuvé	Approbation d'un montant maximal pour l'année 2023-2024 de 60\$ par élève, qui pourra être demandé aux parents pour le financement des sorties et des activités éducatives. Résolution #CÉ2023-2024-10-10-11
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2024	Adopté	Frais chargés aux parents (Liste des effets scolaires pour l'année scolaire 2024-2025). Résolution #CÉ2023-2024-05-14-6
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2024	Approuvé	Frais chargés aux parents (Liste des effets scolaires pour l'année scolaire 2024-2025). Résolution #CÉ2023-2024-05-14-6
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Décembre 2023	Consulté	Consultation sur la nouvelle politique du service de garde. Le CÉ n'a soumis aucun commentaire suite à cette consultation.
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services sociaux	S.O.		Ne s'applique pas.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoir généraux (suite)			
Formation de comités	Septembre 2023	Adopté	Maintien de l'Organisme de Participation des Parents (OPP), créé en 2012. Mme Julie Moreau, parent d'élève, a été nommée, à titre de responsable de l'OPP pour l'année scolaire 2023-2024 (soutenue par l'ancienne responsable des années précédentes, Martine Roy, n'ayant plus d'enfant à l'école).
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	S.O.		Ne s'applique pas.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2023 à Juin 2024	Information	Info parents mensuel transmis aux parents par la direction ainsi que tous les autres documents provenant de l'école ou du CSSRDN.
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2023 à Juin 2024	Information	Tous les documents préparés par le Conseil d'établissement à l'intention des parents sont soumis préalablement à la direction et ils sont transmis aux parents par la direction. Exemple : Pour la levée de fonds 2023-2024, soit le Math-O-Thon.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Mai 2024	Approuvé	Approbation de la grille horaire et de la grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025. Aucun changement n'a été apporté, idem à 2023-2024. Résolution#CÉ2023-2024-05-14-3
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2024	Approuvé	Liste des effets scolaires pour l'année scolaire 2024-2025. Résolution#CÉ2023-2024-05-14-6
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	S.O.		Ne s'applique pas.
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Mai 2024	Approuvé	Approbation de la grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025. Aucun changement n'a été apporté, idem à 2023-2024. Résolution #CÉ2023-2024-05-14-3

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs (suite)			
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2023 et Janvier 2023	Approuvé	Approbation des sorties et activités éducatives pour l'année scolaire 2023-2024. Résolution #CÉ2023-2024-10-10-11
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	S.O.		Ne s'applique pas.
Consultation des parents	Mai et Juin 2024	Adopté	Détermination du sondage qui sera effectué par le CÉ, auprès des parents des élèves concernant les moyens de communications, les sorties et activités éducatives, les campagnes de financement. Résolution #CÉ2023-2024-05-14-8

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services extrascolaires (suite)			
Organisation de services extrascolaires : Précisez	Janvier 2024	Approuvé	<p>Renouvellement des activités parascolaires suivantes: le karaté, le mini-basket pour les 5e et 6e années ainsi que le hockey cosom et le volley-ball offerts au gymnase un midi par semaine en 2023-2024.</p> <p>Nouveauté au printemps 2024 : Ajout de l'offre de jeux de société et activités artistiques le midi supervisée par des enseignants. (Tirage au sort parmi les élèves intéressés car les places limitées)</p>
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	S.O.		Ne s'applique pas.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles (suite)			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Janvier 2024	Approuvé	<p>Le CÉ a approuvé la tenue d'un Math-o-thon, à titre de campagne de financement pour l'année scolaire 2023-2024. Il est aussi entendu que l'OPP s'occupera de la gestion de l'activité en collaboration avec les enseignant(e)s et la direction d'école.</p> <p>Résolution #CE2023-2024-01-16-4</p>
	Juin 2024	Approuvé	<p>Le Math-O-thon a permis d'amasser un montant de 12 178 \$.</p> <p>Le montant amassé par les élèves de 6e année est consacré au financement de la sortie de finissants et de l'album des finissants 2023-2024. Le solde du montant amassé par les élèves des autres niveaux est consacré au financement des activités de masse récompenses en lien avec le système de grandes mains ainsi qu'au financement des activités de fin d'année 2023-2024, telles que M. Mousse, la Crèmerie de la ferme (crèmerie-mobile) et le spectacle de musique interactif Samajam, ainsi qu'aux activités pour souligner la rentrée 2024-2025.</p> <p>Résolution #CE2023-2024-06-11-5</p>

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles (suite)			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) (suite)	Mars 2024	Approuvé	Approbation du CÉ pour les demandes de dépenses engagées par la direction pour les activités de masse à financer par le Fonds 7 pour l'année scolaire 2023-2024 jusqu'au 18 janvier 2024. Résolution #CÉ2023-2024-03-12-3
	Avril 2024	Adopté	Adoption de la proposition suivante : La gestion des levées de fonds relève désormais du CÉ, afin d'alléger la tâche de l'OPP en ce qui a trait aux campagnes de financement. Résolution #CÉ2023-2024-04-16-3
	Mai 2024	Approuvé	Approbation du CÉ pour les demandes de dépenses engagées par la direction pour les activités de masse à financer par le Fonds 7 pour l'année scolaire 2023-2024 jusqu'au 6 mai 2024. Résolution #CÉ2023-2024-05-14-5
	Mai 2024	Approuvé	L'école a reçu des dons, contributions, subventions : - Don de Loisirs Laurentides de 3 750 \$ pour l'achat d'équipement de ski de fonds.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles (suite)			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) (suite)	Mai 2024	Approuvé	<ul style="list-style-type: none"> - Don de Excavation VD Inc. de 100 \$ à dépenser à la discréetion de l'école. - Somme amassée avec le Math-o-thon par les groupes-classes #101, 102, 103, 201, 202, 230, 001, 002, 003, 701, 702 à dépenser pour les activités de masse annuelles. <p>Les montants ci-dessus, déposés dans le fonds à destination spéciale (Fonds 7), ont été approuvés par le CÉ.</p> <p>Résolution #CÉ2023-2024-05-14-5</p>
Consultation sur les objectifs et principes de répartition budgétaire du CSS	Mars 2024	Consultation effectuée	<p>Consultation sur les Objectifs, principes et critères de répartition des ressources (OPCR) pour 2024-2025.</p> <p>Les membres du CÉ n'ont aucun commentaire à émettre concernant la présente consultation du CSSRDN.</p>
Présentation des mesures budgétaires ministérielles dédiées à un transfert aux écoles : Précisez	Janvier 2024	Adopté	Le conseil d'établissement de l'école confirme que le CSSRDN a transféré à son établissement un montant de 223 446 \$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023-2024, tel que constaté sur le

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles (suite)			
Présentation des mesures budgétaires ministérielles dédiées à un transfert aux écoles : Précisez (suite)			<p>document de confirmation qui nous a été présenté par la direction de l'école.</p> <p>Le conseil d'établissement de l'école Val-des-Monts confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement, tel que présenté par la direction de l'école.</p> <p>Résolution #CÉ2023-2024-01-16-3</p>
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2024	Adopté	<p>Adoption du Sommaire budgétaire 2024-2025 pour notre établissement.</p> <p>(Les postes affichant des montants plus importants nous ont été détaillés et expliqués par la direction.)</p> <p>Résolution #CÉ2023-2024-05-14-4</p> <p>Adoption des Règles de transférabilité pour 2024-2025.</p> <p>Résolution #CÉ2023-2024-05-14-7</p>
Adoption du budget du comité du conseil d'établissement	Octobre 2023	Adopté	<p>Budget de 100\$ pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>Convenons que si le budget du conseil d'établissement de 100\$ n'est pas utilisé à la fin de l'année, le montant restant sera versé à l'école. Le cas échéant, l'utilisation</p>

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles (suite)			
Adoption du budget du comité du conseil d'établissement (suite)			de cette somme par l'école sera décidée par le CÉ d'ici à la fin de l'année scolaire.
Résolution #CÉ023-2024-10-10-10			
Autres activités réalisées (ex. consultations, informations, projets spéciaux)(suite)			
Formation obligatoire pour les membres du CÉ (Présentation des capsules Web sur les rôles du CÉ)	Octobre 2023	Formations effectuées	Tous les membres du CÉ ont complété leur formation obligatoire.
MAJ et adoption des règles de régie interne du CÉ 2023-2024.	Octobre 2023	Adopté	Principal changement correspond à la modification de l'horaire des rencontres du CÉ; maintenant de 18h30 à 20h30. Quelques changements mineurs ont aussi été apportés.
Résolution #CÉ2023-2024-10-10-7			
Consultation sur la Politique d'admission, d'inscription et répartition des élèves du CSS	Mai 2024	Consultation effectuée	Aucun commentaire n'a été émis par le CÉ au CSS.
Consultation sur le Plan de répartition des élèves et des immeubles (PRIE 2024-2028) du CSS	Décembre 2023	Consultation effectuée	Aucun commentaire n'a été émis par le CÉ au CSSRDN.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Autres activités réalisées (ex. consultations, informations, projets spéciaux)(suite)			
Consultation sur le calendrier scolaire 2025-2026 du CSS	Mars 2024	Consultation effectuée	Des commentaires ont été émis par le CÉ au CSSRDN.
Consultation sur la politique relative au transport scolaire	Mai 2024	Consultation effectuée	Des commentaires ont été émis par le CÉ au CSSRDN.
Consultation sur les critères de sélection de la DES	Juin 2024	Consultation effectuée	Le CÉ à compléter le document demandé par le CSSRDN.
Suivi concernant la problématique du débarcadère suite au plan d'action mis en oeuvre l'année dernière	Mai 2024	Discuté avec la direction	Les résultats et les changements positifs continuent d'être observés suite au plan d'action mise en place l'année dernière.
Plainte déposée au CSS en regard de la problématique avec le fournisseur de service alimentaire Nutri Déli	Janvier 2024 Février 2024, Mars 2024 et Avril 2024	Discuté avec la direction et le CSSRDN Suivi	Lettre de plainte rédigée par le CÉ, au sujet du piètre service rendu par Nutri Déli et signée par la présidente du CÉ. Cette lettre a été transmise au CSSRDN ainsi qu'au comité de parents du CSSRDN, Suivi effectué les CÉ suivants.

Sujets traités	Date (Mois-année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Autres activités réalisées (ex. consultations, informations, projets spéciaux) (suite)			
Suivi du projet de classe extérieure et revitalisation de la cour extérieure	Mars 2024 Mai 2024	Discuté avec la direction du projet proposé par le CÉ depuis plusieurs années	<p>Suivi de l'avancement du projet et démarches entamées par Mme Lemieux, directrice adjointe.</p> <p>Obtention d'un numéro de projet auprès du CSSRDN (numéro #107115149)</p> <p>La réalisation du projet est prévue pour 2028.</p>

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

2.3 RÉSULTATS OBTENUS

Les différentes discussions et décisions prises par le conseil d'établissement tout au long de l'année ont permis de maintenir un milieu d'apprentissage rempli d'activités motivantes et mobilisatrices pour l'ensemble des élèves, de l'équipe-école et des parents.

- ❖ Pour faire suite au suivi des différentes étapes de la rédaction du nouveau projet éducatif, le conseil d'établissement s'est vu présenter par la direction, en février dernier, le nouveau projet éducatif de notre école, qui couvre la période allant de 2023 à 2027. Or, ce nouveau projet éducatif se base sur les deux enjeux suivants :
 - Enjeu 1 : Réussite éducative et persévérance scolaire
 - Enjeu 2 : Milieu inclusif, sain et sécuritaire

Notre nouveau projet éducatif est en lien avec nos valeurs, soit : le Respect, la Responsabilisation et le Plaisir et il définit les orientations et les priorités d'action de notre école. C'est donc avec un grand enthousiasme que le conseil d'établissement en a fait l'adoption en février dernier.

De plus, pour souligner le lancement de notre nouveau projet éducatif, une brève célébration a été faite le 10 mai dernier, conviant tous les élèves et l'équipe-école dans le gymnase où ils ont créé une vague géante tout en nommant les valeurs soutenues par le nouveau projet éducatif.

Il est aussi à noter qu'une autre cérémonie aura lieu au début de la prochaine année scolaire afin d'officialiser son lancement avec toute la communauté.

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

2.3 RÉSULTATS OBTENUS (SUITE)

- ❖ Dans un autre ordre d'idées, au cours de l'année scolaire 2023-2024, le conseil d'établissement a tenté d'agir de façon proactive, et ce, au nom des parents et des élèves de notre école, en entreprenant des démarches auprès du CSSRDN en regard du mécontentement général envers le service alimentaire offert.

Ainsi, le conseil d'établissement a rédigé une lettre de plainte officielle, qui a été transmise au CSSRDN. De plus, la présidente du CÉ (qui est aussi la représentante du comité de parents) a fait valoir notre point, lors de la rencontre du Comité de parents du CSSRDN du 5 février dernier, afin de dénoncer la situation.

Par la suite, des suivis ont été faits auprès du département des Ressources matérielles et du DG du CSSRDN, et nous avons obtenu certaines réponses à vos questions. Nous avons aussi appris que l'entente avec le fournisseur Nutri-Déli vient à échéance à la fin de cette année scolaire, avec possibilité de prolongation d'un an. D'autres fournisseurs auraient soumis leur intérêt, et le CSSRDN est en train d'évaluer la possibilité de changer de fournisseur.

Le conseil d'établissement poursuivra ses démarches et s'assurera de faire un suivi à ce niveau, dès le début de la prochaine année scolaire, afin que les élèves et les parents de notre école puissent bénéficier d'une offre de service alimentaire qui répondra aux besoins de tous.

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

2.3 RÉSULTATS OBTENUS (SUITE)

- ❖ Par ailleurs, au printemps dernier, les membres du conseil d'établissement ont proposé à la direction et à l'équipe-école de tenir campagne de financement afin de maintenir un fonds à destination spécial pour l'école. Ainsi, nous avons proposé la tenue d'un Math-O-Thon, tel que déjà fait dans le passé. Cette campagne de financement a permis d'amasser un montant de 12 178 \$, qui permettra aux élèves de participer à plusieurs activités de masse additionnelles en fin d'année scolaire 2023-2024, telles que l'activité de Monsieur Mousse, ainsi que celle de la Crèmerie mobile et le Samajam (spectacle musical interactif pour les élèves), et en début d'années scolaires 2024-2025, telles que les activités de la rentrée et des jeux gonflables.
- ❖ Finalement, la grande implication des parents soutenus par l'organisme de participation des parents (OPP) ont permis la tenue de plusieurs activités éducatives et ludo-récréatives pour l'ensemble des élèves et de l'équipe-école, notamment la cachette dans l'école, le carnaval d'hiver, les chocolats-chauds ainsi que la décoration de cupcakes à la Saint-Valentin, la distribution de bonbons à l'Halloween et la fête de fin d'année avec Monsieur Mousse, pour ne nommer que quelques-unes des activités de masse tenue au cours de l'année scolaire 2023-2024. Il faut au mentionner que l'OPP a aussi soutenu l'équipe-école en effectuant des tâches administratives (photocopies, découpage, etc.) tout au long de l'année scolaire.

Pour davantage de précisions sur le bilan des activités du Conseil d'établissement, vous pouvez consulter les procès-verbaux de toutes les rencontres tenues au cours de l'année scolaire 2023-2024 et publiés sur le site internet de l'école Val-des-Monts.

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

ANNEXE 1 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Informations concernant l'Assemblée générale annuelle 2023-2024

Quand : Mercredi, le 6 septembre 2023 à 18h50
Où : À l'école Val-des-Monts au Local du SDG
Présences : 20 parents ont assisté à la rencontre du début à la fin. D'autres parents se sont joints, mais ils ont quitté la rencontre avant la fin.

Son importance

L'assemblée générale annuelle des parents est la porte d'entrée des parents dans le réseau scolaire. C'est le moment idéal pour informer et favoriser la participation des parents.

Une obligation légale

« Chaque année, au cours de la période débutant le premier jour de calendrier scolaire et se terminant le dernier jour du mois de septembre, le président du conseil d'établissement ou, à défaut, le directeur de l'école, convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée pour qu'ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement. » (LIP, art. 47)

Il n'y a pas de meilleur moment pour donner le ton à l'année qui vient et pour transmettre aux parents l'enthousiasme de ceux qui sont déjà impliqués dans l'école. Lors de l'assemblée, les parents élus au conseil d'établissement rendent compte du travail accompli depuis l'assemblée annuelle précédente.

Enfin, c'est lors de l'assemblée annuelle que sont élus les représentants des parents au conseil d'établissement, le représentant de l'école au comité de parents et que sont désignés les membres de l'Organisme de participation des parents (OPP).

ANNEXE 2 - COMPOSITION, RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, FORMATION OBLIGATOIRE

Composition du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est constitué d'un nombre égal de parents, de représentants du personnel de l'école et de deux représentants de la communauté (sans droit de vote).

Le conseil d'établissement est un :

- lieu de concertation des divers agents d'éducation d'une école ;
- lieu décisionnel pour les orientations de l'école et leur mise en application ;
- lieu d'expression des avis des parents sur l'encadrement des élèves, les règles de conduite et les mesures de sécurité ainsi que tout ce qui peut améliorer le fonctionnement de l'école.

Rôle et responsabilités du Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement analyse la situation de l'école, les besoins des élèves et les enjeux liés à la réussite éducative. Le Conseil d'établissement adopte et voit à la réalisation du projet éducatif, il approuve le plan d'engagement vers la réussite de l'école et s'assure de son actualisation.

En tout temps, le Conseil d'Établissement doit tenir compte des caractéristiques et des attentes de la communauté et collaborer avec la direction et l'équipe-école à toutes décisions relatives au bien-être et au plein épanouissement des enfants. Régulièrement, le Conseil d'établissement est aussi consulté sur divers projets, documents et politiques du Centre de services scolaire.

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. Cette orientation fondamentale prend sa source dans la réforme même de l'éducation : l'élève doit se situer au centre de toute activité éducative. (**Article 64, LIP**)

ANNEXE 2 - COMPOSITION, RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, FORMATION OBLIGATOIRE (SUITE)

Rôle et responsabilités du Conseil d'établissement (suite)

En plus du fonctionnement et ses règles de régie interne, les sujets régulièrement abordés au Conseil d'établissement sont :

- Vie quotidienne de l'école ;
- Budget de l'école ;
- Campagnes de financement ;
- Code de vie ;
- Projet éducatif ;
- Répartition du temps par discipline ;
- Plan de répartition des immeubles et des élèves (PRIÉ)
- Normes et modalités d'évaluation ;
- Cadre organisationnel du service de garde ;
- Listes d'effets scolaires et des frais chargés aux parents ;
- Activités et sorties éducatives des groupes-classe ;
- Activités et sorties éducatives du service de garde.

Le Conseil d'établissement n'est pas habilité à prendre des décisions à portée individuelle concernant un élève en particulier. Ses décisions, c'est-à-dire toutes les résolutions et les avis qu'il donne, doivent être faites dans l'intérêt général des élèves de l'école.

ANNEXE 2 - COMPOSITION, RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, FORMATION OBLIGATOIRE (SUITE)

Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

Les conseils d'établissement existent depuis plus de 20 ans au Québec. Le nouveau modèle de gouvernance mis en place dans les centres de services scolaires renforce la fonction même des conseils d'établissement qui est de rapprocher les lieux de décision le plus près possible des élèves.

Une formation obligatoire a été mise en place et elle s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissement. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.

ANNEXE 3 - ÉLECTIONS ET NOMINATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Élection des membres du Conseil d'établissement

Pour l'année 2023-2024, trois (3) postes de membres parents étaient à combler pour un mandat de deux ans et nous devions aussi combler les deux (2) postes de parents substituts (mandat renouvelable annuellement). Étant donné que les trois (3) parents, pour lesquels leur mandat avait pris fin, souhaitaient se représenter comme membres parents, et que les deux nouveaux parents souhaitaient se présenter comme parents substituts, aucun processus d'élection n'a été requis.

Les 3 parents élus à titre de membres parents sont :

- Mme Geneviève Daoust (2 ans)
- Mme Stacey Sullivan (2ans)
- Mme Dominique Sauvé (2ans)

Les 2 parents élus à titre de membres parents substituts sont :

- Mme Geneviève Therriault (1 an)
- Mme Charlène Poirier (1 an)

Mme Valérie Labelle, Mme Ariane Bisson et Mme Julie Moreau poursuivent leur 2e année de mandat comme membres parents.

Il est à noter que Mme Julie Moreau s'est désistée en tant que membre parent lors de la rencontre extraordinaire du Conseil d'établissement le 19 décembre dernier. À cette date, le poste vacant a été comblé par Mme Geneviève Therriault, membre parent substitut, qui a signifié son intérêt au Conseil d'établissement (son mandat prendra fin en date de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra en septembre prochain).

Membres du Conseil d'établissement

Pour l'année 2023-2024, le conseil d'établissement était composé des 10 personnes (parents, enseignantes et personnel non enseignant) ayant droit de vote, les 4 autres membres n'ayant pas de droit de vote. Vous pouvez consulter la ***LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT au point 1.1*** du présent document.

Nominations de la Présidente et de la Vice-Présidente

C'est lors de la première rencontre du conseil d'établissement, le 10 octobre dernier, que Mme Geneviève Daoust et Mme Stacey Sullivan ont été élues respectivement présidente et vice-présidente par acclamation.